Commune de HOUSSEN

Bulletin de liaison municipale

S'DORF BLÄT

Février 2020
N°199

http://ville-houssen.over-blog.fr
Distribué par les Conseillers Municipaux de la liste majoritaire

Agenda Février – Mars 2020

Mardi 18 février 2020 à 20h00, Mairie : Commission d'Urbanisme
Jeudi 20 février 2020 de 17h45 à 19h00, Place du 18 Juin : Passage du Médiabus
Samedi 29 février et Dimanche 1er mars 2020, Salle des Fêtes : Bourse aux vêtements du FCOH
Mercredi 04 mars 2020 à 20h00, Mairie : Conseil Municipal
Mardi 10 mars 2020 à 20h00, Mairie : Commission d'Urbanisme
Jeudi 12 mars 2020 de 16h30 à 19h00, Mairie : Don du sang
Dimanche 15 mars 2020 de 08h00 à 18h00, Salle des Fêtes : Elections Municipales – 1er tour
Dimanche 22 mars 2020 de 08h00 à 18h00, Salle des Fêtes : Elections Municipales – 2nd tour (sous réserve)

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES DIMANCHES 15 ET 22 MARS 2020

VOTER : UN GESTE CITOYEN

Conditions pour voter :

L'attention des électeurs est attirée sur les dispositions de l'article R60 du Code électoral, qui prévoient que :

- **Les électeurs doivent obligatoirement présenter, au moment du vote, en même temps que la carte électorale, un titre d'identité sous peine de se voir refuser le droit de voter** ;
- Le titre doit être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés, même s'ils sont périmés.

Vote par procuration :

Les demandes de procuration peuvent être remplies en ligne, par le mandant (électeur absent qui donne procuration). Le formulaire est disponible sur le site internet **service-public.fr**.

Une fois rempli, le mandant devra l'imprimer puis se rendre auprès de l'une des autorités habilitées à établir les procurations : Commissariat de Police, Gendarmerie, Tribunal d'Instance ou Consulat.

COMMUNIQUÉ

Nous vous informons que la fête de la musique aura lieu le 20 juin prochain sur la place du Souvenir à Houssen.

Vous trouverez plus d'informations dans les prochains S'Dorf Blät.

Inscription aux écoles

Les parents des enfants entrant en 1ère année de maternelle (nés en 2017), ainsi que les parents des enfants nouvellement arrivés à Houssen sont priés de se présenter en Mairie, entre le **10 février et le 20 mars prochain,** pendant les heures d'ouverture (les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h00) muni de leur livret de famille pour préinscrire leur(s) enfant(s).
Un certificat d'inscription leur permettant d'aller faire admettre leur(s) enfant(s) leur sera remis. **Les admissions se feront** :
Ecole Maternelle : les familles téléphoneront à la directrice de l'Ecole Maternelle (Mme MOREIRA Sandrine : 03.89.23.50.26.) pour fixer un rendez-vous **le 27 mars ou le 03 avril 2020**.

Ecole Primaire : le lundi 04 mai 2020 de 13h00 à 17h00. En cas d'empêchement, les parents prendront contact avec le directeur de l'Ecole Primaire (M. PANKUTZ : 03.89.23.21.22.).

Les enfants déjà inscrits dans l'une des deux écoles n'ont à se présenter ni en Mairie ni aux écoles, à l'exception des élèves entrant au CP qui devront se présenter lors de la journée d'admission à l'école Primaire (sans pré-inscription préalable).

Pour la journée d'admission, il faudra se munir du certificat précédemment cité, du carnet de vaccination de l'enfant et éventuellement du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée.

ANIMATIONS ÉTÉ 2020

Les animations Eté 2020 auront lieu du 06 juillet au 30 août 2020. Elles s'adressent aux jeunes nés entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2015.
Les pré-inscriptions des enfants habitant Houssen peuvent se faire en Mairie du 03 février au 24 avril 2020, aux heures d'ouverture habituelles.
L'ordre de passage pour les inscriptions sera déterminé par tirage au sort mi-mai 2020. Un courrier informera les familles préinscrites de leur ordre de passage.
Les inscriptions se feront :
- à la Maison des Associations, 6 route d'Ingersheim à Colmar : les mardi 09, mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 juin 2020, de 17h00 à 20h30 et le samedi 13 juin 2020 de 9h00 à 20h00 pour les familles préinscrites. Les inscriptions seront enregistrées uniquement sur présentation du récépissé de tirage au sort.
- à la Mairie de Colmar, Direction des Sports – Ancien bâtiment au 2ème étage – Bureau n° 815 : le mercredi 17 juin 2020 de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 pour toutes les familles (préinscrites ou non).

A partir du lundi 22 juin 2020 jusqu'au jeudi 27 août 2020, du lundi au jeudi de 8h30 à 11h00 et de 14h30 à 17h00 (pas d'inscription le vendredi).

CANDIDATURES JOBS D'ÉTÉ

Si vous souhaitez travailler au sein du service technique municipal cet été, n'oubliez pas de déposer vos CV et lettres de motivation en Mairie.

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :
- résidant dans la commune,
- avoir plus 18 ans,
- être titulaire du permis de conduire.

MÉDIABUS

Depuis le 1er janvier 2020, le Médiabus passe **le 3ème jeudi de chaque mois, de 17h45 à 19h00, Place du 18 juin.**

Les prochaines dates de passage sont :

- 20 février 2020
- 19 mars 2020
- 16 avril 2020
- mai 2020 **férié**
- 18 juin 2020
- 17 septembre 2020
- 15 octobre 2020
- 19 novembre 2020
- 17 décembre 2020

DON DU SANG

Une collecte de sang aura lieu en Mairie,
13 rue Principale,
Jeudi 12 mars 2020
de 16h30 à 19h30.

INFORMATION

Si vous cherchez une personne pour promener votre chien « compagnon » dans la journée, une habitante de Houssen vous propose ses services.
Pour tout renseignement, veuillez téléphoner au numéro suivant : 06.83.41.13.96

S'johr häft édition 2020

Comme chaque année, nous publions dans le journal annuel les photos :

- des bébés nés en 2019 (veuillez indiquer le nom, le prénom et la date de naissance du bébé),
- des mariés de l'année 2019 (veuillez indiquer le nom des mariés et la date du mariage).

Les photos sont à envoyer de préférence à l'adresse électronique accueil@mairie-houssen.fr avec les précisions utiles, ou à déposer en Mairie sur clé USB.
Les supports numériques sont privilégiés, mais si vous nous faites parvenir vos photos sur un support papier, n'oubliez pas de préciser au dos du cliché la nature et la date de l'événement, votre nom et votre adresse afin que nous puissions vous les restituer.

Les Présidents des associations sont invités à nous fournir un texte accompagné de photos, qui feront la promotion de leurs activités, si possible par Internet ou sur clé USB.

Nous publions également les textes ou images que vous jugerez intéressants de faire apparaître dans le S'johr häft.

Merci de nous faire parvenir les documents **avant le lundi 02 mars 2020**.

« MA PRIM RENOV' »

Un nouveau dispositif de soutien à la rénovation énergétique a été mis en place depuis le 1er janvier 2020.
Ce dispositif transforme le crédit d'impôts Transition Energétique en une aide à la fois plus juste et simple.

Plus juste, car elle s'adapte aux revenus des ménages pour réduire davantage le reste à charge des plus modestes et leur éviter d'avancer les financements. Ces freins étaient majeurs, seul 10 % du crédit d'impôts allait aux 50 % des français les plus modestes. Les aides étaient versées 18 mois après les travaux en moyenne, désormais, 15 jours suffiront.
Plus simple, car il correspond à la fusion de deux aides existantes et peut être sollicité à partir d'une plate-forme où l'on peut déposer son dossier et qui accompagne pas à pas les ménages.

Vous trouverez ci-dessous le lien vers cette plate-forme vers laquelle vous pourrez rediriger les propriétaires modestes de votre commune qui souhaiteraient entreprendre des travaux de rénovation.
Lien vers MaPrimeRenov.gouv.fr :
https://maprimerenov.gouv.fr/prweb/PRAuth/BPNVwCpLW8TKW49zoQZpAw%5B%5B*/!STANDARD

Il s'agit de donner les moyens à chaque français d'améliorer son confort, réduire ses factures et faire un geste pour la planète.

STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs (source INSEE):1061 (de 15 à 64 ans)	Novembre	Décembre	Janvier
Femmes	33	35	34
Hommes	45	44	48
Total	78	79	82
Demandeurs d'emploi indemnisés	67	67	68
Demandeurs d'emploi non indemnisables	11	12	14

LE

FOOTBALL CLUB OSTHEIM-HOUSSEN

ORGANISE

SAMEDI 29 FEVRIER ET
DIMANCHE 1er MARS 2020
DE 09H00 à 16H00
A LA SALLE DES FETES
DE HOUSSEN

Sa 14ème **Bourse aux Jouets et Vêtements** pour Enfants, Ados, Adultes…….

OUVERTURE DE LA SALLE A 7H45
pour l'installation des stands

Toute table non occupée à 8h30 sera mise à disposition d'une autre personne

Buvette, Pâtisseries, Petite Restauration

Emplacements numérotés et limités
Tables mises à disposition

Coût de l'emplacement
12€ la table de 180 cm

Pour tout renseignement et inscription
Mme KELLER Marion au 06 06 68 19 62 ou par Mail : ostheimhoussen.fc@alsace.lgef.fr
9 rue de Jebsheim 68150 Ostheim

Bulletin d'inscription à retourner avant le 22 Février 2020
à l'adresse ci-dessus accompagné du chèque au nom du FCOH.

NOM …… PRENOM ……

ADRESSE ……

CODE POSTAL …….. VILLE ……

PORTABLE …… MAIL ……

Réserve une table à la bourse aux vêtements qui aura lieu soit :

Le Samedi 29 FEVRIER 2020 à HOUSSEN ☐ *(cocher le jour souhaité)*

Le Dimanche 1er MARS 2020 à HOUSSEN ☐

Fournir obligatoirement une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité

IMPORTANT

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement

Date …….. Signature ……

Football Club Ostheim-Houssen
Association Sportive Inscrite auprès du Tribunal d'Instance de Sélestat Vol. II/84 – Affiliation LAFA n°504182
Vestiaires et Stade Municipal – Club House - Route de Colmar - 68150 Ostheim ☎ 03 89 47 86 15
Président - M. Martin KELLER - 9 Rue de Jebsheim - 68150 Ostheim - ☎ 03 89 49 03 17